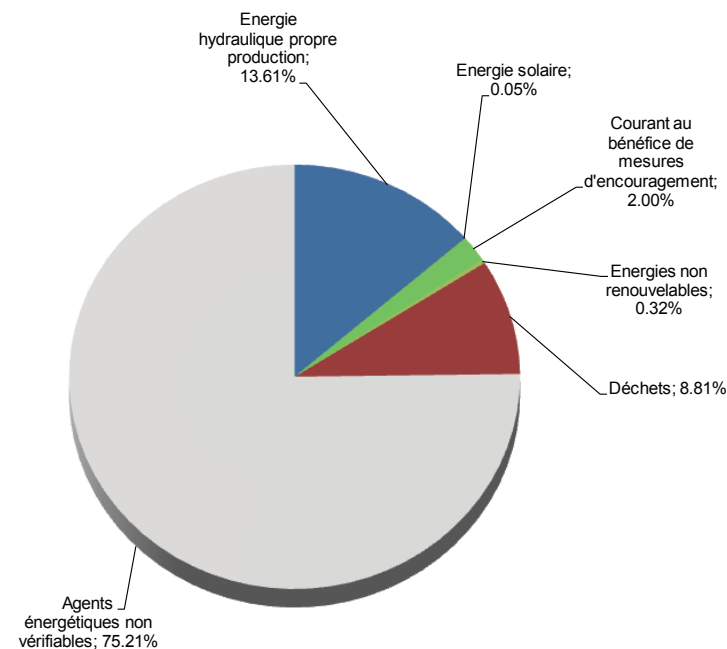


FICHE INFO

MARQUAGE DE L'ELECTRICITE

2012

Marquage de l'électricité		
Votre fournisseur d'électricité: Viteos SA		
Contact: 032 886 00 00		
Année de référence: 2012		
L'électricité que nous avons fournie à nos clients était composée de :		
en %	Total	de Suisse
1. Energies renouvelables		
Energie hydraulique propre production	13.61 %	13.61 %
Energie hydraulique d'autres producteurs	0.00 %	0.00 %
Autres énergies renouvelables:		
Energie solaire	0.05 %	0.05 %
Energie éolienne	0.00 %	0.00 %
Biomasse	0.00 %	0.00 %
Géothermie	0.00 %	0.00 %
Courant au bénéfice de mesures d'encouragement*	2.00 %	2.00 %
2. Energies non renouvelables		
Energie nucléaire	0.00 %	0.00 %
Energies fossiles:		
Pétrole	0.01 %	0.01 %
Gaz naturel	0.31 %	0.31 %
Charbon	0.00 %	0.00 %
3. Déchets		
	8.81 %	8.81 %
4. Agents énergétiques non vérifiables		
	75.21 %	--
Total	100.00 %	24.79 %



* Courant au bénéfice de mesures d'encouragement: 49.3% énergie hydraulique, 7.6% énergie solaire, 4.2% énergie éolienne, 38.9% biomasse et de déchets issus de la biomasse, 0% géothermie

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Comme par le passé, Viteos a renoncé à acheter des certificats de fournisseurs tiers. La météo ainsi qu'une hydrométrie favorable en 2012 ont permis d'augmenter la part de notre propre production d'énergie hydraulique à 13.61% (en augmentation de 5.3% par rapport à 2011).

En 2012, dans le cadre de son plan stratégique d'investissement en faveur des énergies renouvelables, Viteos a investi 1,5 million de francs afin de poursuivre le développement d'installations photovoltaïques dans la région. Ainsi, la couverture photovoltaïque du toit de la Maladière a été achevée et l'installation a été mise en service en décembre. D'autres nouvelles installations fonctionnent depuis 2012, notamment celles de la chaîne de traitement de l'eau du Locle et de la déchetterie du Crêt-du-Locle.